

PROGRAMMES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

BO DU 26 MARS 2015

UNE PREMIERE PRESENTATION

Anne Gasser, IEN mission Petite enfance et Maternelle

Des principes

- Une démarche curriculaire
- Une prise en compte de l'environnement culturel de l'enfant
- Des programmes synthétiques, explicites et compréhensibles par tous
- Une prise en compte de l'état de la recherche
- Des contenus adaptés à tous
- Des aides pour une programmation possible
- Des espaces d'initiatives et de responsabilités
- Une mission d'instruction et d'éducation

Comment définiriez-vous
la pédagogie insufflée
par les verbes des
programmes de 2015?

Verbes d'action

2015

2008

Apprendre

18

26

Découvrir

19

9

Explorer

10

0

Développer

13

5

Comprendre

42

16

Construire

20

3

Utiliser

21

5

Réaliser

10

1

Jouer/apprendre en jouant

5/5

0

jeu

14

0

Réfléchir

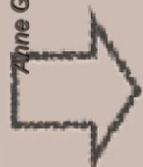
9

1

Progressivement

27

16





La nouvelle carte d'identité de l'école maternelle

Code de l'éducation, article L321-2

La formation dispensée dans les classes enfantines et les écoles maternelles favorise l'éveil de la personnalité des enfants, stimule leur développement sensoriel, moteur, cognitif et social, développe l'estime de soi et des autres et concourt à leur épanouissement affectif. Cette formation s'attache à développer chez chaque enfant l'envie et le plaisir d'apprendre afin de lui permettre progressivement de devenir élève.

Elle est adaptée aux besoins des élèves en situation de handicap pour permettre leur scolarisation. Elle tend à prévenir des difficultés scolaires, à dépister les handicaps et à compenser les inégalités. La mission éducative de l'école maternelle comporte une première approche des outils de base de la connaissance, prépare les enfants aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire et leur apprend les principes de la vie en société. (...)

V. Bouysse, IGEN

La nouvelle carte d'identité de l'école maternelle

Missions maintenues

- ★ Soutien au développement, dans une conception explicitement élargie.
- ★ Prévention des difficultés ; intervention en cas de handicaps (alerte, prise en charge).
- ★ Préparation aux apprentissages systématiques et structurés ultérieurs ; « devenir élève ».

Nouveautés

- ★ Approche équilibrée qui vise à résoudre des tensions antérieures entre une « école du laisser grandir » et une « école primarisée ».
- ★ Vision positive de l'enfant.

Une approche équilibrée

Rééquilibrage attendu : concilier deux « modèles » de référence souvent donnés comme antagonistes

- ✦ Approche dite développementale, centrée sur l'enfant, favorisant les apprentissages dits indirects ou incidents.
- ✦ Interventions plus marquées de la part de l'enseignant animé par des intentions didactiques précises, pratiquant un guidage approprié pour favoriser des apprentissages voulus et structurés.

Premier cas, apprentissages surtout « adaptatifs ».

Objets de l'école : des apprentissages qui dépassent ce niveau ; liens avec la « culture scolaire ».

V. Bouysse, IGEN

Trois spécificités pour l'école maternelle

Accueillir des
enfants et leurs
parents
Importance du
dialogue famille /
école

Accompagner les
transitions vécues
par les enfants
Liaison entre les
lieux d'accueil et
d'éducation

Tenir compte du
développement de
l'enfant
Organisation adaptée
à l'âge

Une école qui
s'adapte
aux jeunes enfants

Evaluer
positivement les
élèves
Prise en compte des
progrès et
communication des
résultats

Apprendre en
jouant
Importance du jeu
dans tous les
domaines
d'apprentissage

Apprendre en
réfléchissant et en
résolvant des
problèmes
Mise en place de
situations-problèmes

Apprendre en
s'exerçant
Importance de la
répétition, de
l'entraînement, de
l'automatisation

Une école qui
organise des
modalités spécifiques
d'apprentissage

Apprendre en se
remémorant et en
mémorisant
Rôle fondamental de
l'enseignant dans la
mémorisation

Comprendre la
fonction de l'école
Une manière
d'apprendre spécifique
(ensemble, avec des
critères de réussite)

Une école où les
enfants vont
apprendre ensemble à
vivre ensemble

Se construire comme
personne singulière
au sein d'un groupe
Projets communs,
coopération, règles
communes